

DEPARTEMENT DE L'AUBE

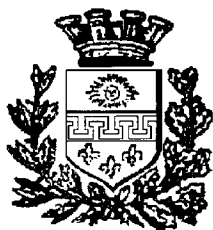
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



27 mai 2026
2026-081

Date de la convocation

21.05.2026

Date de publication

21.05.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 28

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,

le

Le Maire

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le vingt et un mai deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Kenan SÜSLÜ donne pouvoir à Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Madame Marie-Claude GUELIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 :
BUDGET PRINCIPAL**

Lors du Conseil municipal du 11 février 2026, il a été procédé à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 afin d'intégrer dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section pour le budget principal et les budgets annexes.

Après l'approbation des comptes financiers uniques, il convient aujourd'hui, d'affecter définitivement les résultats pour le budget principal et les budgets annexes.

Ainsi pour le budget principal de la commune, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 constatés au compte financier unique 2025 conformément aux développements ci-dessous :

Budget Principal :

Section de Fonctionnement : excédent de clôture de 7 383 762.64 €

Section d'Investissement : solde d'exécution déficitaire de 2 816 680.16 €

Par ailleurs, à la suite de la clôture du budget annexe « Lotissement Bas de Ligny » au 31 décembre 2025, il convient de reporter les résultats de chaque section dans le budget principal de la commune de Nogent-sur-Seine.

Lotissement Bas de Ligny :

Section de Fonctionnement : *excédent* de clôture de 1.22 €

Section d'Investissement : solde d'exécution de 0.00 €

Cette section ne comporte pas de restes à réaliser.

Résultats du budget principal avec la reprise des résultats du budget annexe « Lotissement Bas de Ligny » :

Section de Fonctionnement : *excédent* de clôture de 7 383 763.86 €

Section d'Investissement : solde d'exécution *déficitaire* de 2 816 680.16 €

Cette section d'investissement comporte des restes à réaliser qui se décomposent comme suit :

Restes à réaliser Recettes	1 149 174.96 €
Restes à réaliser Dépenses	4 397 296.49 €
Pour un montant négatif	- 3 248 121.53 €

Le besoin de financement de la section d'Investissement au 31/12/2025 est donc de : 6 064 801.69 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité :

- décide d'affecter le résultat *excédentaire* 2025 de la section de fonctionnement de 7 383 763.86 € comme suit :
 - 6 064 801.69 € à l'article 1068 (RI) « excédent de fonctionnement capitalisé »,
 - 1 318 962.17 € à la ligne 002 (RF) « excédent de fonctionnement reporté »,
- confirme le report suivant :
 - 2 816 680.16 € à la ligne 001 (DI) « déficit d'investissement reporté ».

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ.

Membres ayant voté contre : Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à la majorité cette délibération par 24 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Marie-Claude GUELIN